Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit Standard Diluent; part of 'IL-8, Human, Biotrak™

Assay'

Numéro de catalogue RPN2764

Composante numéro NIF1500

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Viguide. Type de produit 15 Juillet 2009 Date de validation 15 Juillet 2009 Date d'impression GE Healthcare UK Ltd Fournisseur Amersham Place

Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

En cas d'urgence US ChemTrec (US) 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

Liquide. État physique Inodore. Odeur

Vue d'ensemble des urgences

₹VEST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS

D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

Kucun effet important ou danger critique connu. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Aucun effet important ou danger critique connu. Peau Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion

Effets chroniques potentiels sur la santé

Kucun effet important ou danger critique connu. Effets chroniques Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité

Non disponible. Organes cibles

Kucune donnée spécifique. Inhalation Kucune donnée spécifique. Ingestion Kucune donnée spécifique. Peau Kucune donnée spécifique. Yeux

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Kucun connu.

Voir Information toxicologique (section 11)



Référence

25006528-5 Date de validation 15 Juillet 2009



Page 1 de 5

3. Information sur les composants

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation, consulter

un médecin.

Contact avec la peauLaver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.InhalationEn cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

Dangers spéciaux en cas d'exposition

In présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni
marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section

8)

Précautions environnementalesEvitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des

déchets.

Petit déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et

avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un materiau sec inerte e placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Éliminer par l'intermédiaire d'une

entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et entreposage

ManutentionKevêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boireou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec

ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié

pour éviter toute contamination du milieu ambiant.



Entreposage

Référence 25006528-5



Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un examen des personnes et de l'atmosphère sur le lieu de travail ou d'effectuer un contrôle biologique pour déterminer l'efficacité de la ventilation, définir d'autres mesures de contrôle, et/ou statuer sur la nécessité d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Mesures techniques

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent audessous des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

RespiratoireMunissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé

a une norme approuvee, si une evaluation des risques le preconise. Le choix du respirateur doit être fonde en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites

d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux

produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est

nécessaire.

Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des

risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Peau

Fimporte de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquide.CouleurIncolore.OdeurInodore.Volatilité0% (v/v)COV0 (g/l).

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité Ve produit est stable.

Polymérisation Dangereuse and des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation

dangereuse.

Conditions de réactivité Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Non explosif en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières comburantes, matières réductrices, les matières comburantes de la combutation de la combutatio

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Espèces Dosage Exposition Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient ACGIH CIRC EPA NIOSH NTP OSHA

Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.



Référence 25006528-5 Page 3 de 5

Date de validation 15 Juillet 2009



Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnementAucun effet important ou danger critique connu.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Facteur de bioconcentration

Effets nocifs divers

Non disponible.

Non disponible.

Kucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Fest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-		-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-		-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-		-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-		-		-
Classe IMDG	₩ot regulated			-		-
Classe IATA	₹ot regulated			-		-

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun

des composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié. **NPRI canadien:** Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de danger

Mentions de risque Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Phrases de sécuritéNon applicable.

Réglementations Internationales

Listes internationales Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé. Inventaire de Corée (KECI): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.



Référence 25006528-5 Page 4 de 5

Date de validation 15 Juillet 2009

Section 16. Renseignements supplémentaires



Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière. Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression15 Juillet 2009Date de publication précédente22 Juin 2006

Date d'édition 15 Juillet 2009 Version

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 25006528-5

